

Équipements de protection individuelle

Vêtements de protection contre les flammes et la chaleur

Sur cette page

[Quand faut-il porter des vêtements ignifuges et de protection contre la chaleur?](#)

[Quels sont les différents types de vêtements ignifuges ou de protection contre la chaleur?](#)

[Quels facteurs faut-il prendre en considération lors du choix des vêtements de protection?](#)

[Quels facteurs faut-il prendre en considération lors du port de ces vêtements?](#)

[Quels sont les conseils à suivre pour nettoyer les vêtements ignifuges ou de protection contre la chaleur?](#)

Quand faut-il porter des vêtements ignifuges et de protection contre la chaleur?

Les vêtements ignifuges protègent temporairement les travailleurs contre les brûlures graves. En cas d'incendie, les travailleurs doivent toujours suivre les procédures de sécurité-incendie et d'évacuation.

En présence de risques d'incendie, des vêtements ignifuges ou offrant une protection accrue peuvent être portés. Ces vêtements sont faits de tissus et de revêtements particuliers qui peuvent résister aux températures élevées et aux flammes. Parmi les matériaux couramment utilisés figurent le coton traité, le Kevlar®, le modacrylique® et le Nomex®.

Les vêtements portés sous les vêtements ignifuges et contre la peau sont tout aussi importants. Ils doivent être faits de tissus résistants au feu ou de fibres naturelles qui ne fondent pas. La laine, la soie et le coton sont des fibres naturelles appropriées.

- Ne pas porter de matières synthétiques comme le nylon, le polyester, l'acétate ou les fibres acryliques. Ces tissus sont modérément inflammables. Ils brûlent et peuvent fondre, causant ainsi des brûlures profondes et étendues à la peau.

- Ne pas porter de tissus laminés avec du polyuréthane. Le polyuréthane s'enflamme et brûle rapidement.

D'autres vêtements de protection individuelle, comme les chaussures et les gants, peuvent également devoir être adaptés aux risques d'incendie ou de chaleur.

Quels sont les différents types de vêtements ignifuges ou de protection contre la chaleur?

Des vêtements de protection spécialisés peuvent être nécessaires pour certains emplois ou certaines conditions de travail, notamment :

La résistance aux flammes peut être une propriété inhérente d'un tissu ou d'un matériau, ou elle peut être obtenue au moyen de traitements particuliers.

Les combinaisons résistantes à la chaleur (aluminisées) sont utilisées dans des situations extrêmes, comme le travail à proximité de fonderies ou de forges. Les matériaux aluminisés sont conçus pour réfléchir la chaleur rayonnante et repousser les projections de métal en fusion afin de garder la personne qui les porte au frais et de la protéger. Les combinaisons aluminisées sont fabriquées à partir de divers tissus de base qui peuvent assurer le confort et l'isolation, ainsi qu'une protection contre l'abrasion ou les perforations.

Les vêtements de protection pour pompiers (tenue d'intervention) sont des vêtements de protection utilisés pour la lutte contre les incendies de bâtiments. Ils comprennent un manteau et un pantalon constitués de trois couches distinctes : une enveloppe extérieure (résistance à l'abrasion et aux flammes), une barrière contre l'humidité (imperméable et respirante) et une doublure thermique (isolation contre la chaleur).

La combinaison de protection contre les arcs électriques est un ensemble complet de vêtements et d'équipement ayant une résistance nominale aux arcs électriques qui couvre tout le corps, à l'exception des mains et des pieds, afin d'aider à protéger contre les risques de choc électrique et d'arc électrique. De l'équipement ayant une résistance nominale appropriée est également nécessaire pour protéger les mains, la tête, le visage et les pieds du travailleur. Un système multicouche type peut comprendre des sous-vêtements en coton, une chemise et un pantalon portés sous une combinaison ayant une résistance nominale aux arcs électriques.

Quels facteurs faut-il prendre en considération lors du choix des vêtements de protection?

Le type d'équipement de protection choisi dépendra des facteurs suivants :

- La proximité du travailleur par rapport au feu et aux sources d'inflammation

- Le risque d'embrasement éclair
- La rapidité avec laquelle le travailleur peut quitter la zone dangereuse

Les vêtements doivent également être choisis en fonction des tâches effectuées, des risques associés à ces tâches et du milieu de travail dans lequel elles sont effectuées. Parmi les facteurs importants, mentionnons :

- La résistance aux produits chimiques, à l'abrasion et aux températures élevées
- La capacité de résister à l'accumulation de charges électrostatiques
- La capacité d'agir comme barrière contre les liquides, les huiles et la saleté
- Le confort du travailleur (ajustement, sensation, chaleur, fraîcheur)
- La durée pendant laquelle les vêtements seront portés (de façon continue ou intermittente)
- La fréquence de lavage et de nettoyage nécessaire pour maintenir l'efficacité des vêtements

Quels facteurs faut-il prendre en considération lors du port de ces vêtements?

Les vêtements ne doivent pas être ajustés. Une couche d'air entre le tissu et la peau procure une isolation supplémentaire contre la chaleur.

Lors du port de vêtements de protection contre les flammes :

- S'assurer que les vêtements sont adaptés aux risques présents, y compris les vêtements portés en dessous.
- Déterminer si une protection supplémentaire du cou, de la tête, des mains ou des pieds est nécessaire.
- Inspecter les vêtements avant de les utiliser afin de déceler tout signe d'usure, tout dommage ou tout autre problème susceptible de réduire le niveau de protection.
- Porter les vêtements conformément aux instructions du fabricant, y compris les vêtements appropriés à porter en dessous ou par-dessus.
- Prendre connaissance de toutes les limites et de tous les avertissements indiqués par le fabricant.

Inspecter les vêtements avant chaque utilisation et après le nettoyage. Vérifier les éléments suivants :

- Tout dommage au tissu
- Les renforts de l'enveloppe extérieure, de la doublure, de la barrière contre le vent ou l'humidité, des pièces de quincaillerie, des poignets, etc., sont bien en place.

Ne pas utiliser de vêtements endommagés ou contaminés. Les étiqueter et les retirer immédiatement du service. Déterminer si les vêtements peuvent être réparés conformément aux instructions du fabricant ou s'ils doivent être détruits.

Quels sont les conseils à suivre pour nettoyer les vêtements ignifuges ou de protection contre la chaleur?

Afin de préserver les propriétés d'origine des vêtements, suivre les instructions du fabricant lors du nettoyage. Ces vêtements perdent de leur efficacité si le tissu est sale ou huileux. De plus, l'accumulation de résidus de détergent et de minéraux sur le tissu et dans celui-ci peut réduire son efficacité. Par exemple, l'eau de Javel détruit les propriétés particulières des vêtements traités.

Les déchirures et autres dommages doivent être réparés immédiatement afin de préserver les propriétés protectrices des vêtements. Les pièces utilisées pour les réparations et les fils doivent également être résistants au feu. Suivre les instructions du fabricant.

Voici quelques conseils :

- Laver les vêtements ignifuges et les vêtements ayant reçu un traitement ignifuge séparément des autres vêtements.
- Retourner les vêtements à l'envers avant de les laver afin de protéger le matériau réfléchissant et de réduire la formation de stries.
- Utiliser l'eau à la température la plus élevée recommandée pour éliminer la saleté et les souillures.
- Ne pas utiliser d'agent de blanchiment chimique, de détergent puissant ou d'assouplissant, car ces produits peuvent endommager les vêtements ou altérer les revêtements ignifuges.
- Ne pas utiliser d'insectifuge sur les vêtements ignifuges, car les insectifuges peuvent rendre les vêtements plus inflammables.
- Ne pas utiliser d'eau dure, car l'accumulation de sels de calcium et de magnésium peut devenir une source de combustible si les vêtements prennent feu.

Date de la première publication de la fiche d'information : 2026-08-21

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2026-08-21

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.